

## **62 - Animations commerciales et artisanales de fin d'année - Attribution de subventions**

**M. l'Adjoint MORTON, Rapporteur :** Depuis quelques années, la Ville de Besançon coordonne les programmes d'animation proposés par les associations de commerçants dans une optique de mutualiser les moyens et de renforcer la communication et ainsi proposer un programme d'animations de fin d'année sur l'ensemble de la Ville.

L'idée est de créer un environnement festif dans les rues à un moment de forte activité commerciale.

La population des quartiers est en effet en attente de mise en fête à cette époque de l'année particulièrement propice aux festivités, aux animations et aux manifestations susceptibles de favoriser la convivialité.

### **I - Associations de Planoise : Cassin et Ile de France au cœur des animations de Noël**

Pour les associations de Planoise, il s'agira de proposer et d'organiser :

- Des actions de communication ayant comme objectif de reconquérir une clientèle qui semble s'être momentanément déplacée, en visant plus particulièrement le CHU,
- Des moments festifs et conviviaux sur les espaces publics en front des centres commerciaux, destinés en priorité aux enfants (chalets, jeux, animations Père Noël etc.).

Il est proposé d'apporter un soutien financier à ces actions de la manière suivante :

- Pour l'Association de l'Espace Commercial Cassin Parc Europe (ECCPE) un soutien identique à celui de l'année 2013 de 1 500 € pour une action dont le budget s'élève à 4 000 €,
- Pour l'Association des Commerçants de l'Ile de France, un soutien de 1 000 €, pour un programme d'actions spécifiques qui s'élève à 5 000 €.

### **II - Associations de quartiers : Saint-Claude et Chaprais, des quartiers commerçants mobilisés pour les fêtes**

En ce qui concerne Saint-Claude et Chaprais, les associations Bienvenue à Saint-Claude et Commerce et Artisanat aux Chaprais vont proposer comme habituellement des campagnes de communication et des semaines commerciales avec un objectif commun d'irriguer les commerces de ces quartiers.

Il est demandé un soutien de 3 000 € pour Bienvenue à Saint-Claude sur un total de dépenses de 7 000 € et de 4 000 € pour Commerce et Artisanat aux Chaprais sur un total de dépenses de 11 000 €.

### **III - L'Union des artisans pâtisseries chocolatiers du Doubs**

Depuis une douzaine d'années, le succès de la fête du chocolat qui se déplace dans différentes villes du département ne cesse de grandir.

Cette année c'est de nouveau Besançon qui a été choisie pour accueillir cette fête.

Organisée par l'Union des artisans pâtisseries chocolatiers du Doubs, à l'occasion des Talents Comtois organisés chaque année à Besançon, c'est l'occasion pour ces derniers de présenter leur savoir-faire, de partager avec le grand public leur passion du chocolat de haute qualité et de mettre en valeur le cursus et la formation des jeunes chocolatiers par l'apprentissage.

L'union des artisans sollicite le soutien de la Ville à hauteur de 1 500 € sur un budget total de 21 000 € dont 5 000 € en autofinancement.

#### **IV - Associations du centre-ville : une coproduction efficiente**

L'Union des Commerçants de Besançon (UCB) et l'Office de Commerce proposent un programme d'animations orchestré par la Ville dans le cadre d'un groupe de travail hebdomadaire qui vise dans un premier temps à donner une cohérence aux animations de fin d'année au centre-ville et à proposer dans un second temps un programme pour l'année 2015 (campagne de promotion sur la zone de chalandise, publications et publipostages ciblés, animations de rues, etc.), et dont la teneur sera prochainement présentée au Conseil Municipal.

Le positionnement du programme de Noël met en avant le côté familial de la cible identifiée avec un programme dense en direction des enfants.

Le programme de Noël se décline en cinq espaces aux fonctionnalités distinctes : le marché solidaire de Noël square St-Amour qui a fait l'objet d'une présentation au Conseil Municipal, le marché de Noël des métiers d'art place du Huit Septembre, le marché de Noël place de la Révolution, le voyage au pays du Père Noël, esplanade de Granvelle, le concours de vitrines de la rue Battant.

Depuis plusieurs années, le marché de Noël des Métiers d'Art est une composante qualitative du programme de fin d'année. Il se déroulera du 28 novembre au 24 décembre et se tiendra cette année place du Huit Septembre pour redonner à cette place sa centralité et inviter les chalandis à fréquenter le haut de la Grande Rue.

Une dizaine d'artisans, adhérents de l'Association des métiers d'art de Franche-Comté seront installés dans des chalets et un chalet de vin chaud viendra compléter ce dispositif.

Le marché de Noël place de la Révolution accueillera les commerçants artisans ainsi que le pôle de restauration confié cette année encore à M. GARNY.

Troisième élément du programme d'animation de Noël, proposé afin d'enclencher des flux piétons sur le haut de la Grande Rue et le pied de Citadelle : le « Voyage au Pays du Père Noël » se déroulera place Granvelle à Besançon du samedi 6 décembre au mercredi 24 décembre. Il consistera en un espace mis en lumière qui évoquera le pays du Père Noël et qui sera constitué d'un Père Noël géant en lumière de 3,5 m, d'un ours polaire, d'un igloo et de deux pingouins, le tout sur un décor de neige agrémenté de sapins blancs givrés et verts équipés de lucioles led.

L'Union des Commerçants de Besançon assurera le pilotage de l'animation de Granvelle et de Battant en collaboration étroite avec l'Office de Commerce et la Ville. Un soutien de 15 000 € est sollicité sur un budget total de 50 000 €.

Enfin, le quartier de Battant s'identifiera de manière singulière en s'appuyant sur les compétences de Zone Art pour créer une dynamique

L'opération qui s'appellera « les Ateliers Zone Art fêtent Noël dans la rue Battant ! » est portée par l'association Zone Art, en partenariat avec l'Office de Commerce, l'UCB et la Ville de Besançon.

Plusieurs temps forts sont prévus au cours de ce mois, le lancement intervenant le 29 novembre, dans la cour de l'Hôtel de Champagny, 37 rue Battant, pour durer jusqu'au 30 décembre.

En marge de cette animation, les commerçants du quartier de Battant sont invités à s'associer à cette dynamique.

Une aide de la Ville au bénéfice de l'association Zone Art est sollicitée à hauteur de 4 000 € sur un budget de 10 000 €.

## V - Châteaufarine : un partenariat dynamique pour une communication efficiente

Alors que dans certaines communes la lutte est toujours d'actualité entre commerce de centre-ville et commerce de périphérie (cf. article paru dans Miroir magazine, l'actu nouvelle génération en Bourgogne), à l'initiative de la Ville de Besançon une réflexion quant à la mutualisation des moyens de communication et des actions a été engagée depuis plusieurs années, dans le cadre d'une dynamique de territoire, dans laquelle toutes les associations de commerçants et d'artisans, en partenariat avec les chambres consulaires, qu'elles soient de centre-ville, de quartiers ou de périphérie, s'unissent pour valoriser les activités de l'ensemble du territoire, chaque action entreprise ayant des effets bénéfiques sur les autres quartiers.

C'est pourquoi les actions de promotion sont réparties dans le temps en partenariat tant avec la Ville de Besançon qu'avec l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon, et l'Union des Commerçants de Besançon. L'Association des commerçants de Châteaufarine a mutualisé ses moyens de communication afin d'organiser des campagnes de communication complémentaires avec celles orchestrées par les autres partenaires (Ville, OCAB, UCB), en occupant chacun à leur tour les médias, assurant ainsi la promotion du commerce bisontin sur plusieurs mois.

Avec une zone forte et rayonnant sur plus de 60 kilomètres, la zone commerciale de Châteaufarine est devenue, en matière de stratégie de communication, le partenaire complémentaire du centre-ville de Besançon. Touchant plus de 300 000 personnes, elle assure à la Ville une promotion très forte allant jusqu'à la Suisse, Lons-le-Saunier ou Vesoul, affirmant la centralité de la capitale comtoise.

Cette année, la campagne de Châteaufarine se fera principalement par l'intermédiaire d'une plaquette très qualitative, distribuée par un publipostage très ciblé auprès de 250 000 foyers de la zone de chalandise.

Le budget de l'opération s'élève à 40 000 € pour lequel un soutien de la Ville est demandé à hauteur de 10 000 €.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- verser les subventions suivantes : 1 500 € à l'ECCPE, 1 000 € à l'Association des Commerçants d'Ile de France, 3 000 € à Bienvenue à St-Claude, 4 000 € à Commerce et Artisanat aux Chaprais, 4 000 € à Zone Art, 15 000 € à l'UCB, 1 500 € à l'Union des artisans chocolatiers pâtisseries du Doubs, 10 000 € à l'Association des Commerçants de Châteaufarine. En cas d'accord, la somme totale, soit 40 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

- autoriser la mise à disposition de moyens logistiques pour leurs réalisations,
- signer tous les actes y afférents.

«**M. LE MAIRE** : Pendant qu'on parle des artisans, j'ai un message très important : M. BELIN, chocolatier bien connu, a fait livrer 55 petits ballotins de chocolat pour tous les Conseillers Municipaux, pour remercier du soutien pendant les travaux du tram (réactions et applaudissements). Ils sont très bons. M. BELIN est content, la preuve il nous offre des chocolats, on l'a soutenu... écoutez ça peut gêner mais c'est lui qui l'a dit».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme ZEHAF, Mme POISSENOT et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 14 novembre 2014.*